

<b>REPUBLIQUE FRANÇAISE</b> ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ <b>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</b> ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○  <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b> ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○  <b>SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022</b>
<b>Nombre de Conseillers en exercice : 71</b> <b>Présents à la séance : 45</b> <b>Ont participé au vote : 57</b> <b>Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 0</b> <b>Date de la convocation : 22 septembre 22</b>	L'an deux mille <b>VINGT DEUX</b> et le <b>VINGT NEUF SEPTEMBRE</b> , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de <b>Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président</b> .
<b>Objet :</b>  <b>Admissions en non-valeur</b>	<b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSCH, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Michel LLANAS, Johanna MESSAGER, Patrice ARRO, Daniel ASPE, Roger PAILLES, Marie-Edith PERAL, Claude ESCAPE, Chantal CALVET, Jean-François LABORDE, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Corinne DE MOZAS, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, David MONTAGNE, Laurent CHARCOS, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Christelle LAPASSET, Olivier GRAVAS, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, René DRAGUE, Bruno GUERIN.  <b>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :</b> Françoise ELLIOTT était représentée par Cédric TAMISIER,  <b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b> Stéphane GILMANT a donné procuration à Olivier GRAVAS, Anne-Marie CANAL a donné procuration à Christian TRIADO, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Guy PEIX a donné procuration à Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Claire LAMY a donné procuration à Corinne DE MOZAS, Jean MAURY a donné procuration à Christelle LAPASSET, Jean SERVAT a donné procuration à Roger PAILLES, Nicole BEAUX a donné procuration à Bruno GUERIN, Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART, Marie-France MARTIN a donné procuration à René DRAGUE,  <b>ABSENTS EXCUSES :</b> Sébastien NENS, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Guy CASSOLY, Jean-Luc BLAISE, André ARGILES, Éric RODRIGUEZ, Jean CASTEX, Jean-Christophe JANER, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Robert JASSEREAU.
<b>N° d'Ordre : 266-22</b>	
<b>Secrétaire de Séance : Christelle LAPASSET</b>	

Le Président,

**FAIT PART** au Conseil que la trésorière a présenté ses créances éteintes et en non-valeur.

**PROPOSE**, au vu des états présentés, de prendre en charge :

➤ Sur le budget principal

Les créances admises en non-valeur, liste 5233900111 pour un montant de 1 935,26€.

➤ Sur le budget annexe Déchets

Les créances admises en non-valeur, liste 5323540011 pour un montant de 239,52€.

➤ Sur le budget annexe de la restauration scolaire

Les créances admises en non-valeur, liste 5239100011 pour un montant de 508,00€.

**DEMANDE** à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,**

**ACCEPTE** de prendre en charge au vu des états présentés les créances en non-valeur, telles que présentées par le Président et annexés à la présente délibération.

**DIT** que les crédits sont prévus sur les différents budgets 2022, au chapitre 65.

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 05 octobre 2022.

Pour extrait, certifié conforme,  
Le Président,

Jean-Louis JALLAT.

